

RAPPORT ANNUEL

INDEPENDANT PATRIMOINE

Code LEI: 969500AWIW94GKSQ3255

30 décembre 2022

Société de gestion : Meeschaert Asset Management Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15 Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion



SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	10
Déontologie	21
COMPTES ANNUELS	25
Bilan Actif	

Bilan Passif

Hors Bilan

Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Evolution de l'actif net

Complément d'information 1

Complément d'information 2

Ventilation par nature des créances et dettes

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation

Affectation des sommes distribuables

Résultats et autres éléments

Inventaire



RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

De 50% à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% en FIA.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est de surperformer l'indice composé de 35% du MSCI World Developped Market Price Index et de 65% de l'indice EMTX 5-7, sur la durée de placement recommandée.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composé à 35% du MSCI World Developped Market Price Index, dividendes non réinvestis, (Code Bloomberg : MSERWI) et à 65% de l'indice EMTX 5-7, coupons réinvestis, (Code Bloomberg : EMTXCC).

L'indice « MSCI World Developp Market Price Index » est l'indice des principales valeurs internationales des marchés développés, calculés dividendes non réinvestis. Il est calculé par la société MCSI. L'administrateur MCSI de l'indice « MSCI World Developp Market Price Index » est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Cet indice est disponible sur le site : http://www.msci.com/

L'indice « EMTX 5-7 » est l'indice obligataire de titres gouvernementaux européens de maturité 5 à 7 ans de référence développé et calculé conjointement par EuroMTS et Euronext. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 (appelé également "BMR") du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert AM dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de ces indices.

La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, le Fonds n'a pas vocation à reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice composite

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées



La politique de gestion du Fonds est discrétionnaire.

La sélection des sous-jacents repose sur des méthodes d'analyses qualitatives (appréhension des méthodes de gestion mis en place) et quantitatives (analyse de performances, de la volatilité, perte maximale et autres éléments pertinents) permettant d'appréhender au mieux le profil de performance / risque de chaque sous-jacent étudié.

L'allocation stratégique (moyen long terme) et tactique (court terme) du fonds est fonction des anticipations des gérants. Les gérants composent le portefeuille à partir des OPC retenus dans cette liste selon les contraintes réglementaires et contractuelles du fonds en optimisant l'association des fonds sous-jacents afin de permettre de respecter les objectifs du fonds sur la période recommandée. Ce portefeuille est suivi et revu régulièrement lors des comités de gestion.

Il n'est pas prévu de contraintes sectorielles ou géographiques (hors pays émergents et matières premières).

L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques, y compris sur les pays émergents.

Le Fonds investira sur des placements alternatifs en vue de réduire le risque global du Fonds tout en bénéficiant d'une capacité à générer des performances annuelles avec des niveaux de volatilité relativement faibles.

L'utilisation de ce type de produits peut néanmoins induire l'augmentation d'autres facteurs de risque. Elle combine la gestion active de fonds multi-stratégies, multi-gérants et monostratégie sélectionnés à partir d'un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs développés ci-dessus.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents), réglementés et de gré à gré.

Il résultera de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition suivante :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	- 10%	60%
Marché des Taux (obligataire et monétaire)	0%	100%
Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)	0%	20%
Matières premières*	0%	20%
Marchés émergents**	0%	30%
Placements alternatifs	0%	10%

^{*} Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières.

L'allocation cible présentera cependant sur la période de placement recommandée une exposition de 35% de l'actif net sur le marché des actions et de 65% de l'actif net sur le marché des taux. Il est rappelé que cette allocation cible est un objectif qui peut ne pas être atteint en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal.

En outre, le gérant pourra utiliser des produits dérivés réglementés ainsi que du change à terme, négociés sur des marchés internationaux, y compris les pays émergents, réglementés et de gré à gré. La sélection des instruments financiers n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (« critères ESG »).



Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions et titres assimilés admis à la négociation détenue en direct: Le portefeuille du Fonds pourra être investi dans des actions et titres assimilés (bons de souscriptions, warrants, ...) admis à la négociation sur les marchés internationaux, y compris pays émergents.

Le fonds peut investir en actions de petite, moyenne et grande capitalisations. Les titres détenus peuvent être assortis ou non de droit de vote. Les ADR, GDR et CFD sont autorisés.

Titres de créances, instruments du marché monétaire et obligations : Dans le cadre de la gestion de trésorerie, le gérant pourra investir en titres de créances négociables et instruments du marché monétaire.

En termes de notation, ces investissements pourront être effectués sur des titres publics ou privés émis par des entités notées « Investissement Grade ». Il est également possible d'investir sur des titres non notés dès lors qu'ils bénéficient d'une garantie octroyée par un établissement noté « Investment Grade ».

Le fonds peut être exposé aux obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») jusqu'à 20% de l'actif net.

Aucune contrainte en termes de répartition dette publique/dette privée n'est imposée au gérant.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

Des obligations convertibles, produits structurés sous forme obligataires, sont autorisés dès lors qu'ils respectent les critères précédemment établis.

Parts ou d'actions d'autres OPC: Le Fonds pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés à l'article R.214-25 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT.

Le Fonds peut avoir recours de manière ponctuelle aux « trackers », supports indiciels cotés et « exchange traded funds ».

Matières premières : Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières.

Instruments financiers à terme



Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents), réglementés et de gré à gré. Des swaps de change ferme et à terme pourront être traités.

Le gérant interviendra sur le risque actions et instruments de taux à titre d'exposition et/ou de couverture.

Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition aux marchés actions et instruments de taux. Pour se faire il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des indices des marchés de taux ou des indices des marchés actions. Il peut être amené à utiliser des futures et options sur actions, sur taux et sur indices pour couvrir le portefeuille du Fonds contre le risque de marché actions.

L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, est conforme aux expositions présentées dans la section précédente.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif net.

Il pourra également effectuer des opérations de change à terme à des fins de couverture en vue de protéger le portefeuille des variations de change de devises par rapport à l'Euro, devise de référence du portefeuille.

La couverture de change n'est pas systématique ; elle relève de l'appréciation discrétionnaire du gérant.

L'utilisation des produits dérivés pourra également permettre de prendre une exposition sur le marché des changes.

Titres intégrant des dérivés :

Le Fonds pourra investir son actif sur des titres intégrant des dérivés. L'utilisation de tels instruments sera restreinte aux obligations convertibles (convertibles simples, indexés, ORA, etc...), aux bons de souscriptions, warrants et certificats et Certificats de Valeur Garantie. Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra pas dépasser 10 % de l'actif net du portefeuille. Les titres intégrant des dérivés sont utilisés uniquement en exposition du portefeuille.

Dépôts: Néant.

Liquidités

Le Fonds peut détenir de manière accessoire des liquidités, jusqu'à 10% de l'actif net. Cette limite pourra être portée jusqu'à 20% de l'actif net, lorsque des conditions exceptionnelles sur le marché le justifient.

Emprunts d'espèces

Le Fonds peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le fonds peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats,) dans la limite de 10% de l'actif net.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant.



Contrats constituant des garanties financières : Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments dérivés réalisées sur du gré à gré, le Fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : les garanties financières sont cessibles à tout moment ;
- Evaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit ;
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières sont de haute qualité de crédit ;
- Placement de garanties reçues en espèces: elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit;
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie,
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas ;
- Conservation: les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières;
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.



Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire du fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). La performance du fonds dépende de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs : Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

Risque lié aux marchés actions: Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. La baisse des marchés actions peut entrainer la baisse de la valeur liquidative. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du fonds plus importante et plus rapide.

Les risques de marché actions sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque est plus important pour les dettes des pays émergents.

Risque de taux : En raison de sa composition, le fonds est soumis aux risques de taux. Le fonds peut être investi en produits de taux d'intérêt de façon directe et indirecte. La valeur liquidative peut diminuer après une hausse des taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêts augmentent. L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

L'investisseur peut être exposé aux obligations à haut rendement. Ces titres ont un risque de défaillance important ainsi qu'un risque de liquidité accru. En cas de défaut d'un émetteur la valeur du FCP baissera.

Risque lié aux investissements dans des titres à haut rendement, appelés « titres spéculatifs » : L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de cet OPCVM, qui peut être investi dans des titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur



des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié aux stratégies alternatives: Le fonds peut être exposé à des OPC déployant des stratégies dites « alternatives » dont les moteurs de performances sont principalement liés à la mise en œuvre de techniques de gestion complexes et non directionnelles. Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs et instruments utilisés ainsi qu'aux processus et méthodologies de gestion. La réalisation de ces risques pourrait avoir pour conséquence de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de change: Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque sur matières premières: Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC et fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières.

Risque en matière de durabilité: Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.



	MEESCHAERT
	ASSET MANAGEMENT
GARANTIE OU PROTECTION	

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

3 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG Audit.



2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Janvier 2022

Les nouvelles publications d'inflation à des niveaux record ont ajouté de la pression sur la politique des banques centrales qui ne peuvent désormais plus ignorer la menace inflationniste malgré leur volonté de ne pas endommager la croissance économique. La Fed a ainsi durci sa position sur la prochaine normalisation de sa politique monétaire, ce qui a conduit les investisseurs à s'alléger à la fois sur les actions et les obligations. A l'inverse des autres grandes puissances, la Chine a fait un petit pas vers plus d'assouplissement en abaissant deux taux de référence du financement de l'économie. La montée des tensions entre les Etats-Unis et la Russie à propos de l'Ukraine a également pesé sur le moral des investisseurs qui ont craint des conséquences sur le prix et l'approvisionnement du gaz, notamment pour l'Europe.

Par ailleurs, la propagation du variant Omicron s'est renforcé au cours du mois de janvier, pénalisant toujours les chaînes de production à travers le monde. Cependant, sa moindre gravité a permis d'éloigner le risque sanitaire des préoccupations actuelles du marché.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 3,54% et l'indice Eurostoxx 50 de 2,78%.

• Février 2022

Le mois de février a été principalement marqué par les tensions entre la Russie et l'Otan qui se sont accentuées avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en fin de mois. Les attaques militaires russes sur le sol ukrainien se sont traduites par une condamnation quasi-unanime de la communauté internationale et la mise en place de lourdes sanctions économiques à l'encontre de la Russie.

Sur le plan économique, la dynamique jusqu'à présent favorable, s'est accompagnée par un renforcement des tensions inflationnistes de part et d'autre de l'Atlantique, atteignant notamment 5,1% sur un an en zone euro et 7,5% aux Etats-Unis. Le durcissement du discours des membres de la Banque Centrale américaine a cependant laissé craindre un resserrement rapide et marqué de leur politique monétaire dès le mois de mars.

Du côté des nouvelles positives, les effets de la vague Omicron se sont nettement estompés en dehors de l'Asie, ce qui s'est notamment traduit par une amélioration globale de l'activité manufacturière et le rebond des indicateurs avancés de l'économie. La guerre en Ukraine risque malheureusement de changer la situation.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 2,77% et l'indice Eurostoxx 50 de 5,92%. Les investisseurs ont préféré privilégier les valeurs refuges comme l'or, tandis que les tensions inflationnistes couplées aux incertitudes sur l'offre ont alimenté la hausse du pétrole.

Mars 2022

La guerre en Ukraine s'est poursuivie entrainant des difficultés d'approvisionnement sur certaines matières premières et la mise en place de sanctions économiques par les pays de l'OTAN contre la Russie. Cependant, le retrait des troupes russes au nord de l'Ukraine en fin de mois, les concessions accordées par le président Zelensky et le déblocage des réserves stratégiques américaines de pétrole ont permis aux investisseurs d'espérer une désescalade du conflit au cours des prochains mois.



Le second sujet de préoccupation des marchés a été l'inflation qui a continué sa forte progression sur un an aux Etats-Unis et en Europe, notamment en raison de la hausse du prix des matières premières. La Banque centrale américaine a d'ailleurs logiquement enclenché la première hausse des taux d'un long cycle de normalisation monétaire.

A l'inverse, le Conseil d'Etat en Chine a confirmé la volonté du pays de déployer des mesures monétaires et budgétaires efficaces afin de relancer une croissance économique ralentie par une recrudescence des cas de Covid et de nouveaux confinements localisés.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a rebondi de 3,13% alors que les indices Eurostoxx 50 et des pays émergents cédaient respectivement -0,46% et -1,17% et que la plupart des indices obligataires étaient également orientés à la baisse.

Avril 2022

Au cours du mois, les indicateurs avancés de l'économie PMI sont restés élevés en Europe et aux Etats-Unis, en raison notamment de la reprise des services dans un contexte d'assouplissement des contraintes sanitaires. Cependant, les composantes manufacturières ont ralenti du fait des difficultés d'approvisionnement et du conflit en Ukraine.

En zone euro, le taux d'inflation a continué son ascension en atteignant 7,5% en avril, poussant la BCE à confirmer son projet de normalisation de sa politique monétaire malgré la révision des perspectives de croissance. Hors Europe, la Fed a enclenché son cycle de remontée des taux directeurs alors que la Banque du Japon a préféré maintenir une politique monétaire ultra accommodante qui a conduit à la poursuite de l'affaiblissement du yen. En Chine, les mesures de confinement ont lourdement pénalisé l'activité locale. Cependant, les autorités ont annoncé vouloir soutenir l'économie et rassurer les investisseurs.

Au cours du mois, les indices des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis et Eurostoxx 50 ont cédé respectivement 2,97% et 2,08%. Les principaux indices obligataires étaient également orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

Mai 2022

En zone euro, le mois a été marqué par une nouvelle poussée de l'inflation qui a atteint 8,1% en mai. Les premiers impacts sur la consommation des ménages se sont fait sentir, avec des indicateurs de confiance des ménages s'inscrivant à des niveaux faibles et une contraction du PIB au premier trimestre en France. Cependant, les membres de la BCE ont réitéré leur priorité d'enrayer l'inflation en remontant les taux dès cet été afin de mettre fin aux taux négatifs.

Aux Etats-Unis, la FED a également indiqué qu'elle poursuivrait le durcissement de sa politique monétaire avec encore plusieurs hausses des taux de probablement 50 bps. Pour l'instant, les conséquences se sont surtout focalisées sur le secteur immobilier avec des ventes de logements tombées au plus bas depuis début 2020.

En Chine, les anticipations de levée des confinements dans les principales grandes villes du pays a permis d'envisager une reprise d'activité progressive qui s'est notamment traduite dans les PMI publiés pour le mois de mai. Toutefois, la Chine pourrait manquer son objectif de croissance économique pour 2022 malgré les mesures de soutien à l'économie initiées au cours des derniers mois.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a cédé 1,41% alors que l'indice Eurostoxx 50 a légèrement rebondi de 0,87%. Les principaux indices obligataires étaient une nouvelle fois orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.



• Juin 2022

Au cours du mois, les publications économiques ont commencé à refléter le ralentissement de part et d'autre de l'Atlantique, avec notamment une chute des indicateurs avancés de l'économie PMI. En parallèle, les chiffres d'inflation se sont maintenus à des niveaux records, ce qui a laissé planer un risque de stagflation que n'apprécient jamais les marchés.

Afin de lutter contre l'inflation, la Banque centrale américaine a décidé de relever ses taux directeurs de 75 points de base, la plus forte hausse depuis 1994. A l'exception du Japon, les principales autres banques centrales des pays développés et émergents ont également enclenché une dynamique de resserrement monétaire. En Europe, la BCE a en parallèle annoncé la mise en place d'un outil permettant de lutter contre une éventuelle fragmentation de la zone euro afin de protéger les pays les plus fragiles d'une possible nouvelle crise de la dette. A contre tendance des autres pays, la Chine a allégé les restrictions liées à l'épidémie de Covid-19 et poursuivi sa stratégie de redémarrage de son économie.

Dans ce contexte de craintes d'une possible entrée en récession, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 6,17% et 8,76% au cours du mois.

• Juillet 2022

En juillet, la Fed américaine a poursuivi sa politique volontariste de resserrement monétaire (+75 pb) afin de lutter contre l'inflation et le risque de désencrage des anticipations d'inflation. La BCE a quant à elle relevé ses taux de 50 pb et a ainsi mis fin à la politique de taux négatifs initiée en 2014.

Alors que les chiffres de l'inflation ont atteint des records, les premiers effets des politiques restrictives ont été observés au travers de l'affaiblissement de la demande et des indicateurs avancés, les Etats-Unis connaissant une récession technique après deux trimestres consécutifs de contraction. En Europe, la crainte des investisseurs d'une coupure des approvisionnements du gazoduc Nord Stream 1 ne s'est pas matérialisée et les livraisons de gaz russe à l'Europe ont partiellement repris après 10 jours d'interruption pour maintenance.

A l'inverse de la tendance du mois précédent, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis se sont repris respectivement de 9,69% et 7,44% au mois de juillet. En revanche, l'indice des actions chinoises a perdu 6,96%.

Août 2022

Le début du mois d'août a commencé favorablement pour les marchés qui ont apprécié les bons résultats des entreprises au second trimestre et l'adoption par le Sénat américain d'un plan de 433 milliards de dollars sur 10 ans concernant la santé, l'énergie et les infrastructures.

Cependant, le mois d'août a également confirmé le ralentissement de l'économie mondiale au travers des publications de PMI passant en zone de contraction, notamment aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, la crise énergétique s'est intensifiée en Europe avec un prix du gaz naturel qui a atteint de nouveaux records au moment où les États cherchaient à augmenter leur stock de gaz pour l'hiver et où la Russie réduisait son approvisionnement.

En fin de mois, la conférence annuelle de Jackson Hole a permis aux banquiers centraux de réitérer fermement leur objectif de stabilité des prix et la nécessité de poursuivre durablement le durcissement de leurs politiques monétaires. L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une accentuation de la baisse des marchés avec notamment l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis qui ont respectivement fléchi de 2,33% et 5,10% au mois d'août.



Le fonds a affiché une performance positive sur le mois d'août, porté par ses différentes stratégies de diversification. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions des pays frontières et des matières premières, et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

• Septembre 2022

Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de 75 bps pour la troisième fois consécutive, ses membres ayant confirmé la nécessité de voir les anticipations d'inflation de long terme baisser significativement, quel qu'en soit le coût.

En Europe, l'inflation en zone euro a atteint un nouveau sommet à 10% sur un an, notamment en raison de la diffusion de la hausse des prix de l'énergie dans l'économie. Les ministres européens se sont mis d'accord sur un ensemble de mesures concernant une baisse de la consommation d'énergie et une taxe de solidarité pour les énergéticiens. Par ailleurs, la victoire de la coalition des droites italiennes aux élections générales était largement anticipée et n'a pas provoqué de perturbations sur les marchés, contrairement au Royaume-Uni où les annonces budgétaires ont provoqué une forte défiance et provoqué une chute de la devise ainsi qu'une hausse des taux.

Enfin, la publication des indicateurs en Chine a confirmé la timide reprise économique malgré l'assouplissement monétaire des derniers mois.

L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une nouvelle correction sur les marchés actions avec notamment une baisse de l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro de 7,18%. Les actions de la zone euro et des pays émergents ont cédé respectivement 5,57% et 9,34%.

Octobre 2022

Le mois d'octobre a connu une actualité très dense. Aux États-Unis, les chiffres de l'emploi ont confirmé la bonne tenue de l'économie. La publication de l'inflation en milieu de mois a renforcé ce sentiment, d'autant que la hausse des prix semble se diffuser à l'ensemble des pans de l'économie. En proie à des difficultés énergétiques, la zone euro a fait face à un ralentissement de l'activité de plus en plus marqué comme en a témoigné la publication des indices PMI. Pour autant, l'inflation est restée élevée, à un niveau supérieur à 10%. Dans ce contexte, la BCE a remonté son principal taux directeur de 75 bps.

En Chine, le congrès du Parti Communiste Chinois s'est conclu par un renforcement des pouvoirs aux mains de Xi Jinping. Les investisseurs ont craint une poursuite d'une politique défavorable aux milieux d'affaires et d'une gestion de la crise du covid toujours aussi drastique, quelques soient les impacts sur l'économie du pays. Par ailleurs, le risque géopolitique entre la Chine et les États-Unis devrait rester important, notamment au sujet de Taïwan.

Au cours du mois, les indices actions ont connu des évolutions très contrastées avec notamment une progression de 9,09% pour l'Indice Eurostoxx 50 et une baisse de 4,06% pour l'indice des pays émergents en euros. Pour finir, les obligations européennes ont terminé le mois en légère hausse dans une volatilité élevée.

Novembre 2022



Aux États-Unis, les Démocrates ont résisté bien mieux que prévu lors des élections de mi-mandat en maintenant leur « majorité » au sénat. Cependant, l'actualité la plus importante est venue de la banque centrale qui a estimé qu'il était temps de ralentir le rythme des hausses après le fort resserrement monétaire des derniers mois. L'inflation américaine globale a semblé avoir atteint son pic, même si l'inflation « cœur » est restée élevée, et les créations d'emploi sont restées sur des niveaux trop importants pour limiter les pressions salariales.

En Europe, la commission européenne a rappelé les craintes sur la croissance économique, pénalisée par les prix de l'énergie et une inflation qui s'est maintenue au-dessus de 10%, bien qu'en léger recul. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, stabilisée à un niveau élevé de 5%.

En Chine, l'économie est restée pénalisée par les mesures anti-Covid, à l'image du PMI manufacturier publié en territoire de contraction à 49,4. Face à la montée de la contestation dans le pays, les dirigeants ont essayé de trouver une ligne de crête, pour redonner plus de libertés à la population, tout en limitant les risques sur le système de soin. Les espoirs de réouverture prochaine ont permis un rebond des marchés locaux après plusieurs mois de baisse.

Le mois de novembre a été porteur pour les marchés actions, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ayant respectivement progressé de 2,66% et 9,70%.

• Décembre 2022

Aux États-Unis, la Fed a réhaussé comme prévu ses taux directeurs de 50 bps. J. Powell a rappelé que la Fed ne prévoyait un retour de l'inflation vers le niveau cible de 2% qu'en 2025 en raison de la robustesse du marché du travail.

En Europe, la BCE a également remonté ses taux de 50 bps et a annoncé qu'elle poursuivrait la dynamique en 2023. Ce faisant, Christine Lagarde a surpris les intervenants de marchés par son ton offensif, alors que les indicateurs d'activité en zone euro montraient un essoufflement de l'activité pénalisée notamment par les coûts de l'énergie.

En Chine, les investisseurs ont préféré faire preuve d'optimisme et retenir les mesures d'assouplissement dans la politique de lutte contre la diffusion de la Covid-19 plutôt que la forte reprise des cas.

Le mois de décembre a été marqué à la fois par une tension sur les taux d'intérêt et un repli marqué sur les marchés actions. L'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 7,32% et 4,27%. Sur l'ensemble de l'année 2022, les actions et les obligations internationales ont également affiché des performances très négatives, ce qui ne s'était plus produit simultanément depuis 1994.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice

• Janvier 2022

Le fonds a terminé le mois en baisse, pénalisé notamment par son exposition aux actions.

La volatilité des marchés et la perspective d'un cycle de resserrement des taux monétaires plus dur que prévu nous ont incités à légèrement alléger les valeurs de croissance, plus sensibles à une hausse des taux. Nous avons ainsi soldé nos positions sur l'ETF Invesco Nasdaq Biotech et allégé le fonds Pictet Security. En contrepartie, nous avons augmenté les actions européennes, notamment sur le secteur bancaire.



Février 2022

Le fonds a fait preuve de résistance en terminant le mois en hausse malgré un contexte global difficile. Le portefeuille a ainsi largement profité des importantes couvertures mises en place sur l'indice Eurostoxx 50 avant le début de la guerre. Parmi les achats, nous avons initié une souscription sur le fonds Pictet Nutrition et pris une position acheteuse sur le dollar qui s'est historiquement montré comme une valeur refuge en cas de conflits militaires.

Mars 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de mars, dans un contexte d'apaisement graduel des inquiétudes liées au conflit en Ukraine. Au cours du mois, le fonds a bénéficié de son exposition aux actions aurifères et minières ainsi qu'au segment des petites et moyennes valeurs européennes. La sélection de titre a, par ailleurs, été favorable, notamment pour les entreprises innovantes de la technologie ou de la santé. Le portefeuille a toutefois souffert de son exposition aux actifs chinois, impactés par la dégradation de la situation sanitaire tandis que nos couvertures sur les actions des marchés développés ont souffert du rebond des marchés.

En tout début de mois, nous avons été amenés à renforcer les couvertures du portefeuille afin de nous prémunir des conséquences pour l'économie internationale d'une aggravation du conflit en Ukraine. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 22,7%.

Avril 2022

Au cours du mois, nous avons opéré de nombreux ajustements au sein du portefeuille. Dans un contexte inflationniste persistant, nous avons initié une couverture sur la hausse des taux US. Par ailleurs, nous avons été amenés à réduire les risques spécifiques du portefeuille en réduisant la part de titres vifs contre indice. Enfin, nous avons renforcé notre exposition sur les thématiques liées à la transition énergétique au travers d'investissements dans les énergies nouvelles. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 15,3%.

Mai 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de mai, dans un contexte persistant de tensions inflationnistes et de leurs impacts sur l'économie mondiale. Au cours du mois, le fonds a principalement été impacté par la correction du marché chinois et des sociétés minières ainsi que par les thématiques sensibles au contexte de remontée des taux, tandis que les positions de couvertures sur les marchés actions ainsi que sur les obligations d'états US ont contribué positivement à la performance.

Au cours du mois, l'environnement politique chinois vis-à-vis des États-Unis, notamment du fait de la compétition sur le secteur des technologies, nous a incité à réduire notre exposition au pays. Nous avons par ailleurs poursuivi nos investissements sur la thématique de la transition énergétique et profité d'un contexte plus favorable pour lever partiellement nos couvertures sur les actions développés. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 33%.

• Juin 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de juin, dans un contexte de craintes renforcées du ralentissement de l'économie mondiale. Au cours du mois, le fonds a principalement été impacté par la correction des secteurs cycliques, à l'image des sociétés minières et de l'énergie. Toutefois, les couvertures sur les actions développées, notamment aux USA, ainsi que l'achat de dollar US ont permis de protéger partiellement le portefeuille.



Au cours du mois, nous avons légèrement renforcé notre exposition au secteur immobilier ainsi qu'à la thématique de l'hydrogène dans un contexte de tensions énergétiques. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 27%.

• Juillet 2022

Le fonds affiche une performance en progression sur le mois de juillet, dans un contexte de baisse soutenue des taux d'états malgré le resserrement monétaire entrepris par les banques centrales, soutenant les actifs risqués. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de l'appréciation des marchés actions des pays développés et notamment de certaines thématiques liées à l'hydrogène ou l'énergie. La progression a été freinée par les pertes générées sur nos positions de couverture, aussi bien sur les marchés actions que sur les obligations d'états US.

Au cours du mois, nous avons été amenés à renforcer le niveau d'exposition du portefeuille, notamment au travers de l'allégement de certaines couvertures et l'initiation de nouvelles positions sur le secteur de la biotechnologie. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 32,4%.

Août 2022

Le fonds affiche une performance en légère baisse sur le mois d'août dans un contexte de renforcement des inquiétudes sur le front de l'inflation et de l'accélération du resserrement monétaire entrepris par les banques centrales. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de ses positions de couvertures sur les actions des marchés développés ainsi que sur la remontée des taux US. L'exposition aux actions internationales, notamment sur l'Europe, a été la principale source de contreperformance.

Dans un contexte de renforcement des inquiétudes quant à la politique des banques centrales et de l'économie mondiale, nous avons renforcé les couvertures du portefeuille afin de réduire significativement l'exposition aux actions. Au sein de la poche actions, nous avons également réduit notre exposition au secteur automobile au profit d'opportunités dans les secteurs de la chimie et des médias. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 45,4%.

• Septembre 2022

Le fonds affiche une performance en forte baisse sur le mois de septembre dans un contexte de renforcement des craintes économiques liées à la progression de l'inflation et à la crise énergétique. Au cours du mois, le fonds a principalement souffert de son exposition aux actions internationales, notamment des thématiques sensibles à la remontée des taux, à l'image des énergies nouvelles ou des valeurs de petites et moyennes capitalisations. Le fonds a toutefois bénéficié de la présence de couvertures sur les marchés européens et US ainsi que sur le risque de remontée des taux qui ont permis de limiter la baisse du portefeuille.

Dans un contexte d'affaiblissement des marchés, nous avons graduellement renforcé l'exposition du portefeuille afin de refléter les chiffres encourageant sur le front de l'inflation en Chine et de la baisse des cours du pétrole. Nous avons par conséquent levé partiellement nos couvertures et renforcé notre exposition au secteur bancaire. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 55,94%.

Octobre 2022

Le fonds affiche une performance en hausse sur le mois d'octobre dans un contexte où certaines banques centrales ont démontré leur capacité de soutien, favorisant la confiance et la progression des actifs financiers. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de son exposition aux



actions des pays développés ainsi que de ses couvertures sur la remontée des taux US. Nos positions de couvertures sur les marchés actions ainsi que la thématique des énergies nouvelles ou de la vente au détail ont, quant à elles, pénalisé la performance.

Au cours du mois, nous avons graduellement clôturé nos positions sur le secteur bancaire et réduit nos positions sur le secteur de l'hydrogène. Nous avons activement géré l'exposition du portefeuille avant de réduire nos couvertures sur le secteur de la technologie en fin de mois. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 34,71%.

Novembre 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de novembre, malgré l'impact positif pour les marchés des publications rassurantes sur le front de l'inflation en particulier. Au cours du mois, le fonds a bénéficié de son exposition aux actions internationales, notamment aux sociétés minières qui ont profité de la thématique de la réouverture en Chine. Certaines positions du portefeuille ont souffert de la dégradation du dollar US tandis que nos couvertures sur les actions européennes et américaines ont largement pesé sur la performance du fonds.

Au cours du moins, nous avons initié une nouvelle position sur le secteur des semiconducteurs, considérant que le secteur offre un potentiel de reprise intéressant. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 29%.

Décembre 2022

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de décembre, dans un contexte dégradé par la tonalité des discours des banquiers centraux face au risque inflationniste. Au cours du mois, le portefeuille a été pénalisé par la baisse des actions internationales, notamment des secteurs liés à la transition énergétique ou aux entreprises sensibles à la hausse des taux. Nos positions de couvertures sur les actions européennes et américaines ont toutefois permis d'atténuer la baisse du portefeuille.

Au cours du mois, nous avons été amenés à céder nos positions sur les sociétés aurifères au profit d'une exposition aux matières premières et sur le secteur minier. En fin de mois, nous avons profité du mouvement de baisse pour d'une part, renforcer notre exposition aux actions internationales, et d'autre part, prendre nos bénéfices sur nos positions de couvertures obligataires. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 43,69%.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

L'année 2022 a marqué la fin des politiques monétaires non conventionnelles mise en place après la crise de 2008, renforcée en 2012 (crise grecque), ou encore en 2020 lors de la crise du covid. Ces politiques monétaires étaient caractérisées par des taux directeurs très faibles, voire négatifs, et des achats d'obligations pour garantir des conditions de financement favorable à l'économie.

Pour l'année 2003, l'inflation restera au cœur des préoccupations. La trajectoire de l'inflation déterminera le comportement des banquiers centraux. Le pic d'inflation est probablement passé aux Etats-Unis, et est très proche en Europe, bien aidé par la contraction des prix des matières premières. Toutefois, chez les intervenants de marchés, des divergences apparaissent quant à son atterrissage. Deux scenarios de marchés pourraient se dégager. Dans le premier scenario, l'inflation reviendrait rapidement vers la cible des banquiers centraux. Ce scenario s'appuie sur la forte baisse du cours des matières premières ces derniers mois, et notamment du gaz, mais aussi sur les prémices d'un faible



ralentissement des économies, à l'image de la contraction des indicateurs d'activité dans le secteur manufacturier et le secteur services aux Etats-Unis. Ces éléments se traduiront par une réduction des tensions sur le marché du travail. Les partisans de ce scenario envisagent même un pivot des banques centrales (première baisse des taux directeurs) avant la fin de l'année de 2023. Ce scenario est positif sur les marchés actions, des bénéfices en légère contraction étant compensés par des valorisations poussées vers le haut et très positif pour les marchés obligataires.

L'autre scenario suit la rhétorique des banquiers centraux. Ces derniers constatent bien la baisse de l'inflation mais restent préoccupés par l'inflation dite cœur (hors énergie et alimentation). Celle-ci, réputée plus durable et dangereuse, s'établit aux Etats-Unis et en Europe nettement au-delà de l'objectif de 2%. Le marché du travail, trop tendu aux Etats-Unis et même en Europe, doit se dégrader pour rétablir l'équilibre. Les banquiers centraux, s'appuyant sur les erreurs des années 70, ont précisé qu'il était plus dangereux de ne pas en faire assez pour lutter contre l'inflation, plutôt que d'en faire trop au risque de provoquer une récession. Ce scénario entrainerait donc des taux élevés pour longtemps.

Dans un scénario d'inflation trop tenace, les taux directeurs pourraient progresser plus qu'anticipé par le marché, et entrainer une plus forte dégradation de la conjoncture économique. Cette hypothèse, serait à nouveau défavorable aux marchés financiers mais, contrairement à l'année 2022, les rendements obligataires actuels permettraient d'absorber une partie des mauvaises nouvelles. Au cours de l'année 2023, au gré des publications des indicateurs macroéconomiques et des résultats des entreprises, les intervenants de marchés pourraient voir leur conviction fluctuer d'un scenario vers l'autre entrainant une forte volatilité sur les différentes classes d'actifs. Enfin, pour troubler encore plus la lecture de l'année à venir, il convient de prendre en compte la levée récente des restrictions sanitaires en Chine qui pourrait entrainer une augmentation de la demande des matières premières, mais a contrario fluidifier les chaines de production mondiale. Globalement, pour cette année 2023, nous pensons que les actions offriront des opportunités d'achat de façon épisodique. Le cycle global de normalisation de l'inflation sera probablement plus long et plus complexe que ce que nous anticipions il y a six mois, avec un déroulement en plusieurs phases. Pour l'instant, les banques centrales se rapprochent de leurs taux terminaux, et cette pause semble temporairement être accueillie favorablement par les marchés. Pour autant, nous considérons que le marché sous-estime encore la résilience de l'inflation à moyen terme. Le potentiel de hausse des taux et la durée de ces politiques monétaires restrictives sont sans doute mal appréciés par les intervenants de marché. Au cours des prochains mois, nous connaitrons donc probablement différents cycles de croissance inflationniste et des ralentissements accompagnés de désinflation, qu'il faudra analyser et essayer d'anticiper.

Nous pensons également qu'il faut essayer de profiter de la désynchronisation des cycles économiques et monétaires dans les grandes régions du globe. A titre d'exemple, par rapport à la moyenne des fonds diversifiés, nous sommes davantage investis sur les valeurs chinoises, car nous estimons qu'elles présentent un potentiel à court terme avec la levée des restrictions sanitaires, d'autant que son économie ne connait pour l'heure pas de tension inflationniste. Nous restons cependant mesurés en raison d'un risque de conflit sur Taïwan qui pourrait soudainement entraîner des perturbations majeures sur les actifs régionaux. Nous maintenons également nos convictions sur les valeurs impliquées dans la transition énergétique et restons exposés aux matières premières (métaux et énergie). Nous estimons que la réouverture de la Chine, et que les investissements nécessaires pour la transition énergétique porteront les cours. Par ailleurs, nous sommes tactiquement exposés sur certains secteurs présentant de fortes décotes à l'image de l'immobilier côté en zone euro ou les petites et moyennes capitalisations européennes.



Coté obligataire, nous apprécions les obligations indexées sur l'inflation qui nous semblent faiblement valorisées mais restons prudents sur notre exposition obligataire globale tant que les banques centrales maintiennent leur politique de hausse de leurs taux directeurs.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

INDEPENDANT PATRIMOINE R cap -11.84%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
EURO STOXX 50 0922		19646550	19108425
EURO STOXX 50 0322		23008525	13852150
EURO STOXX 50 0622		17421500	16952750
EURO STOXX 50 1222		12106212,5	10736600
EURO STOXX 50 0323		381100	12122225
GROUPAMA TRESOR. 4D	FR0000989626	3424304,14	3342056,6
SP 500 MINI 0922		3011562,5	2899142,5
SP 500 MINI 0622		2732400	3009260
SP 500 MINI 1222		2212237,5	2164765
NQ USA NASDAQ 1222		1842810	1864510

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

	Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
Ī	OPCVM	FR0010899567	MAM Small Caps I	584707,2
	OPCVM	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	1063344,88

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Ajout 2 articles
- Information règlement benchmark
- Mise à jour de la définition du risque liée à la gestion alternative
- Mise à jour du texte SFDR et FDGV
- Exposition marché taux : entre 20%-100% =devient entre 0%-100%
- Mise à jour du texte FDGV.



Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

• Suppression des droits d'entrées et de sorties.



3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet https://meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujetti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations règlementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com/ à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site www.meeschaert-am.com/. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.



Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Eléments qualitatifs

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

<u>Le personnel concerné</u> par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle.
 - ✓ Résultats de MAM
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.



Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros. La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

<u>Type d'instruments financiers versés</u>: Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

Eléments quantitatifs

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2022 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 3 951 498 € (salaires de base tous types de contrats confondus).
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 267 700 €.
- Nombre de bénéficiaires : 72 (ensemble des collaborateurs ayant perçu une rémunération au cours de l'année 2022, tous types de contrats confondus).

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 603 976 €.



 Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs): 1 892 181€

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.



COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 86 66 +33 (0)1 55 68 86 60 www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement INDEPENDANT PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 décembre 2022



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60 Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement INDEPENDANT PATRIMOINE

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif INDEPENDANT PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

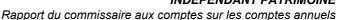
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.







Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que certains éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de nos diligences nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

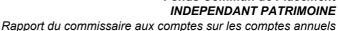
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.







Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Isabelle Bousquie KPMG le 26/05/2023 23:35:30

Isabelle Bousquié Associé

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,0
DÉPÔTS	0,00	0,0
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 424 626,82	10 631 449,9
Actions et valeurs assimilées	1 474 301,38	2 894 685,5
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 474 301,38	2 894 685,5
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,
Organismes de placement collectif	6 793 360,59	7 637 164,
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 793 360,59	7 637 164,
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,
Autres organismes non européens	0,00	0,
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Instruments financiers à terme	156 964,85	99 600,
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	156 964,85	99 600,
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,
CRÉANCES	242 267,45	506 474,
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	242 267,45	506 474,
COMPTES FINANCIERS	820 170,84	56 306,
Liquidités	820 170,84	56 306,5
TOTAL DE L'ACTIF	9 487 065,11	11 194 230,9

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 601 132,15	11 840 476,22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	858 906,82	-834 658,13
Résultat de l'exercice (a,b)	-185 215,22	-177 694,84
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 274 823,75	10 828 123,25
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	156 964,92	99 600,21
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	156 964,92	99 600,21
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	156 964,92	99 600,21
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	55 276,44	18 187,29
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	55 276,44	18 187,29
COMPTES FINANCIERS	0,00	248 320,24
Concours bancaires courants	0,00	248 320,24
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 487 065,11	11 194 230,99

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
TU CBOT UST 2 0322	0,00	1 918 500,49
TU CBOT UST 2 0323	2 115 000,36	0,00
DJES BANKS 0322	0,00	477 375,00
SP 500 MINI 0322	0,00	1 255 320,08
SP 500 MINI 0323	1 990 952,56	0,00
NQ USA NASDAQ 0322	0,00	2 009 237,60
EURO STOXX 50 0322	0,00	2 229 500,00
EURO STOXX 50 0323	1 135 500,00	0,00
EC EURUSD 0323	1 008 250,52	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 643,95	17,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	17 919,30	43 561,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	21 563,25	43 578,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 169,17	3 890,49
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 169,17	3 890,49
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	17 394,08	39 687,89
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	213 266,11	227 827,05
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-195 872,03	-188 139,16
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	10 656,81	10 444,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-185 215,22	-177 694,84

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

INDEPENDANT PATRIMOINE: COMPTES ANNUELS 30/12/2022

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	Part R : 2,00 % TTC maximum Part I : 1,00 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	4,00 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Entre 0 et 80 € HT Valeurs ESES Zone 1 Zone 2 Opérations de Règlement/Livraison sur 12,00 € 30,00 € de 40 à 80 € Ordres de S/R 10,00 € 30,00 € ESES France - Belgique - Pays-Bas Allemagne, Grèce, Espagne, Irlande Italie Luxembourg Autriche Portugal Finlande Norvège Suéde Royaume uni Suisse Danemark Islande Nouvelle Zélande USA Japon Canada Australie Chine Hong Kong Inde Philippines Zone 2 Singapour Corée du Sud Taiwan Thailande
Commission de surperformance	Actif Net	30% de la performance calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celle de l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement la performance de son indicateur de référence soit l'indice composé de 35% du MSCI World et de 65% de l'indice EMTX 5-7 et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds sous réserve que la performance du fonds soit supérieure à la dernière valeur liquidative de l'exercice précédent. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement.*

Les rétrocessions de frais de gestion perçues par AMILTON ASSET MANAGEMENT au titre des investissements réalisés dans des OPC par le fonds INDEPENDANT PATRIMOINE sont réintégrées en totalité dans le fonds.

* DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance.

Période de référence :

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, du 1er janvier au dernier jour de bourse de décembre de chaque année. A titre exceptionnel, la commission de surperformance de la Part I sera calculée sur une période de douze mois minimum, de la date de la première souscription au 31 décembre 2021.

Base et assiette de calcul :

La performance du Fonds est calculée selon la méthode indicée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant la performance annuelle de l'indice de référence (35% du MSCI World et de 65% de l'indice EMTX 5-7), et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision:

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence dépasse la performance du fonds

indicé, une provision de 30% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Reprise de provision :

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement :

Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle réalisée par le fonds indicé. Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la Société de Gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence, sous réserve qu'à cette date, la période de référence soit au minimum égale à douze mois.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 828 123,25	11 504 794,32
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 516 258,92	1 464 130,73
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 793 744,77	-2 210 427,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	542 359,05	606 912,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-452 021,97	-67 773,48
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 643 551,76	135 387,29
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 019 616,68	-1 530 266,87
Frais de transactions	-22 928,20	-14 731,07
Différences de change	192 992,34	208 145,46
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 212 916,18	970 493,14
Différence d'estimation exercice N	236 060,52	2 448 976,70
Différence d'estimation exercice N-1	-2 448 976,70	-1 478 483,56
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	248 638,26	-50 402,84
Différence d'estimation exercice N	150 410,72	-98 227,54
Différence d'estimation exercice N-1	98 227,54	47 824,70
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-195 872,03	-188 139,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 274 823,75	10 828 123,25

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	3 126 452,56	33,71
Change	1 008 250,52	10,87
Taux	2 115 000,36	22,80
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	6 249 703,44	67,38

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 170,84	8,84
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 115 000,36	22,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	820 170,84	8,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115 000,36	22,80	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(\}mbox{\ensuremath{^{'}}}\mbox{\ensuremath{}$

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

, , ,	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	935 687,22	10,09	137 754,16	1,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	1 317 919,18	14,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	155 934,35	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	616 428,25	6,65	2 248,56	0,02	8 267,12	0,09	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	5 114 203,44	55,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	241 211,22
	Coupons et dividendes en espèces	1 056,23
TOTAL DES CRÉANCES		242 267,45
DETTES		
	Rachats à payer	39 795,89
	Frais de gestion fixe	15 450,38
	Frais de gestion variable	30,17
TOTAL DES DETTES		55 276,44
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		186 991,01

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part INDEPENDANT PATRIMOINE PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	6,0000	57 889,74
Parts rachetées durant l'exercice	-23,5000	-227 281,22
Solde net des souscriptions/rachats	-17,5000	-169 391,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part INDEPENDANT PATRIMOINE PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	76 993,88	1 458 369,18
Parts rachetées durant l'exercice	-83 637,60	-1 566 463,55
Solde net des souscriptions/rachats	-6 643,72	-108 094,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	536 692,53	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part INDEPENDANT PATRIMOINE PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part INDEPENDANT PATRIMOINE PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	430,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	212 805,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	30,17
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

[«] Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 648 052,08
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	1 063 344,88
	FR0010899567	MAM SMALL CAPS I	584 707,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 648 052,08

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-185 215,22	-177 694,84
Total	-185 215,22	-177 694,84

	30/12/2022	31/12/2021
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-871,12
Total	0,00	-871,12

	30/12/2022	31/12/2021
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-185 215,22	-176 823,72
Total	-185 215,22	-176 823,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	858 906,82	-834 658,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	858 906,82	-834 658,13

	30/12/2022	31/12/2021
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-13 360,27
Total	0,00	-13 360,27

	30/12/2022	31/12/2021
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	858 906,82	-821 297,86
Total	858 906,82	-821 297,86

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	11 063 099,89	10 958 734,65	11 504 794,32	10 828 123,25	9 274 823,75
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART I en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	174 641,90	0,00
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	17,5000	0,00
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	9 979,53	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-763,44	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-49,77	0,00
Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART R en EUR					
Actif net	11 063 099,89	10 958 734,65	11 504 794,32	10 653 481,35	9 274 823,75
Nombre de titres	615 266,32	583 311,39	590 764,32	543 336,25	536 692,53
Valeur liquidative unitaire	17,98	18,78	19,47	19,60	17,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,55	-0,53	-0,03	-1,51	1,60
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,39	-0,36	-0,39	-0,32	-0,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
AMAZON.COM INC	USD	2 000	157 509,84	1,70
THE WALT DISNEY	USD	2 800	228 074,25	2,46
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	1 000	270 748,17	2,92
TOTAL ETATS-UNIS			656 332,26	7,08
FRANCE				
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 800	400 860,00	4,32
TOTAL FRANCE			400 860,00	4,32
JAPON				
FUJITSU JPY50	JPY	1 100	137 754,16	1,49
TOTAL JAPON			137 754,16	1,49
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	4 000	279 354,96	3,01
TOTAL TAIWAN			279 354,96	3,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 474 301,38	15,90
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 474 301,38	15,90
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ SECURICASH SRI IC	EUR	1	119 892,91	1,29
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	2	79 754,18	0,86
IXIOS FUNDS IXIOS GLOBAL MINING SICAV ACT S	USD	340	357 516,41	3,85
LYXOR ETF NEW ENERGY	EUR	20 000	721 600,00	7,79
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	52	1 063 344,88	11,47
MAM SMALL CAPS I	EUR	20	584 707,20	6,30
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	3	143 602,56	1,55
TOTAL FRANCE			3 070 418,14	33,11
IRLANDE				
Global X Lithium & Battery Tech UCITS ETF USD Acc	EUR	18 000	174 546,00	1,88
ISHARES AGRIBUSINESS	EUR	3 700	172 324,54	1,86
Source NASDAQ Biotech UCITS ETF A USD	USD	5 500	221 423,21	2,38
VanEck Hydrogen Economy UCITS ETF A USD	EUR	59 000	579 439,00	6,25
VANECK VECTORS GLOBAL MINING UCITS ETF A USD	USD	5 000	146 036,47	1,57
TOTAL IRLANDE			1 293 769,22	13,94
LUXEMBOURG				
COMSTAGE ETF C I	EUR	1 000	152 940,00	1,65
Fidelity Funds - Sustainable Water & Waste Fund Y Acc EUR	EUR	20 000	255 600,00	2,75
LYXOR STX600 BASIC RSRCES	EUR	5 840	544 194,56	5,87
PARVEST AQUA I CAP SI	EUR	1 149	346 009,86	3,73
PICTET-NUTRITION-I EUR	EUR	1 016	272 714,72	2,94
PICTET-SECURI-IEUR	EUR	900	264 771,00	2,86
THE FUND GROUP SICAV ASG DYNAMIC INCOME FUND CLASS I1 INSTIT	USD	5 300	592 943,09	6,39
TOTAL LUXEMBOURG			2 429 173,23	26,19
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 793 360,59	73,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Organismes de placement collectif			6 793 360,59	73,24
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0323	USD	-8	-4 781,55	-0,05
EURO STOXX 50 0323	EUR	-30	56 850,00	0,61
SP 500 MINI 0323	USD	-11	100 114,85	1,08
TU CBOT UST 2 0323	USD	11	-1 772,58	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			150 410,72	1,62
TOTAL Engagements à terme fermes			150 410,72	1,62
TOTAL Instruments financier à terme			150 410,72	1,62
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-99 791,89	-93 560,74	-1,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-56 850,05	-56 850,05	-0,61
TOTAL Appel de marge			-150 410,79	-1,62
Créances			242 267,45	2,61
Dettes			-55 276,44	-0,59
Comptes financiers			820 170,84	8,84
Actif net			9 274 823,75	100,00

Parts INDEPENDANT PATRIMOINE PART R	EUR	536 692.53	17.28

